

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 mai 2018

EXPERTISE DES COMITÉS DE PROTECTION DES PERSONNES - (N° 847)

Adopté

AMENDEMENT

N° AS3

présenté par
M. Isaac-Sibille, rapporteur

TITRE

Dans le titre de la proposition de loi, substituer aux mots :

« l'expertise »

les mots :

« la désignation aléatoire ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence.